

# Enseignement de défense et parcours de citoyenneté – Lot-et-Garonne

## Les dispositifs "Classes Défense et sécurité globales" (CDSG) et "Cadets de la Défense"

Les "Classes Défense et Sécurité Globales" (souvent connues sous l'acronyme CDSG) comme les Cadets de la Défense appartiennent aux mesures mises en oeuvre par le Ministère des Armées dans le cadre de son Plan Égalité des Chances. Ces deux dispositifs contribuent à la mise en oeuvre d'un projet pédagogique et éducatif interdisciplinaire et pluriannuel, en lien avec la défense et la sécurité, souvent dans le cadre d'un partenariat actif entre les jeunes, les classes et une unité militaire.

Les "Classes Défense et Sécurité Globales" et les "Cadets de la Défense" sont deux dispositifs phares du Plan Égalité des chances mis en place par le Ministère des Armées. Tournés vers la jeunesse, ces actions de partenariat participent pleinement aux priorités inscrites dans le protocole interministériel de mai 2016.

Les CDSG comme les Cadets favorisent le lien armées-Nation-jeunesse, renforcent l'enseignement de défense et participent à la lutte contre le décrochage scolaire.

### Le dispositif CDSG

Créées en 2005 dans l'académie de Nice, les CDSG n'ont cessé de se développer. Institutionnalisées et intégrées officiellement dans le Protocole interministériel de 2016, le dispositif comprend aujourd'hui **près de 300 classes et concerne plus de 6 000 élèves, dont environ 20% en éducation prioritaire**. Plus de 200 unités militaires (gendarmerie et Délégations Militaires départementales comprises) parrainent une classe.

**Il existe aussi des "classes Sécurité civile" dont les attendus sont similaires mais qui fonctionnent en partenariat avec des unités sous contrôle du ministère de l'Intérieur** (police, pompiers, sécurité civile...).

Il n'est pas nécessaire que l'unité marraine soit co-localisée avec l'établissement ou la classe mais il importe de maintenir des liens forts par la visite au moins une fois dans l'année de l'unité, et une participation à des cérémonies patriotiques (8 Mai, 18 Juin, 11 Novembre).

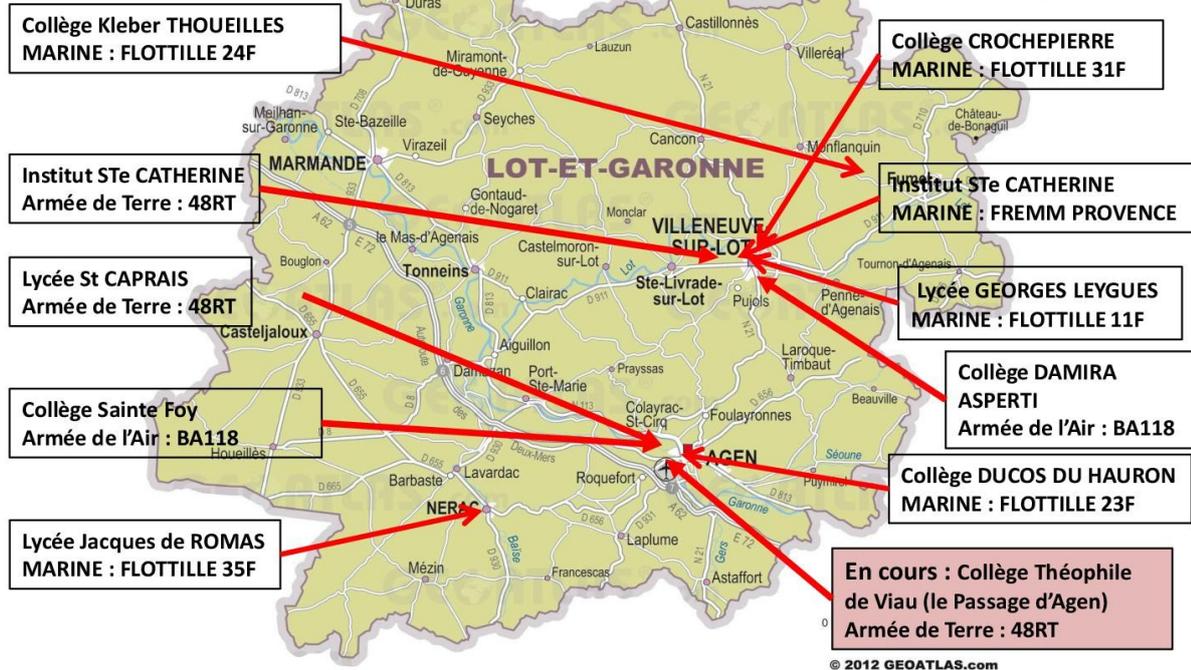
Les CDSG sont une déclinaison concrète du "parcours de citoyenneté" et une traduction de la façon dont l'enseignement de défense peut se faire au collège et au lycée. En s'appuyant sur les programmes - et notamment ceux d'histoire, géographie et EMC - les CDSG sont un outil supplémentaire qui concourt à la formation de la personne et du citoyen, en soulignant le sens de l'engagement dans la durée et en préparant son orientation future.

Les chefs d'établissements et les équipes pédagogiques témoignent d'un impact très positif du dispositif sur les élèves et la classe. Les CDSG apportent, en effet, un cadre structurant et stimulant qui a des effets sur la motivation, le comportement et l'appétence scolaire des élèves. S'appuyant sur un enseignement concret, elles donnent du sens aux apprentissages tout en valorisant l'implication des élèves.

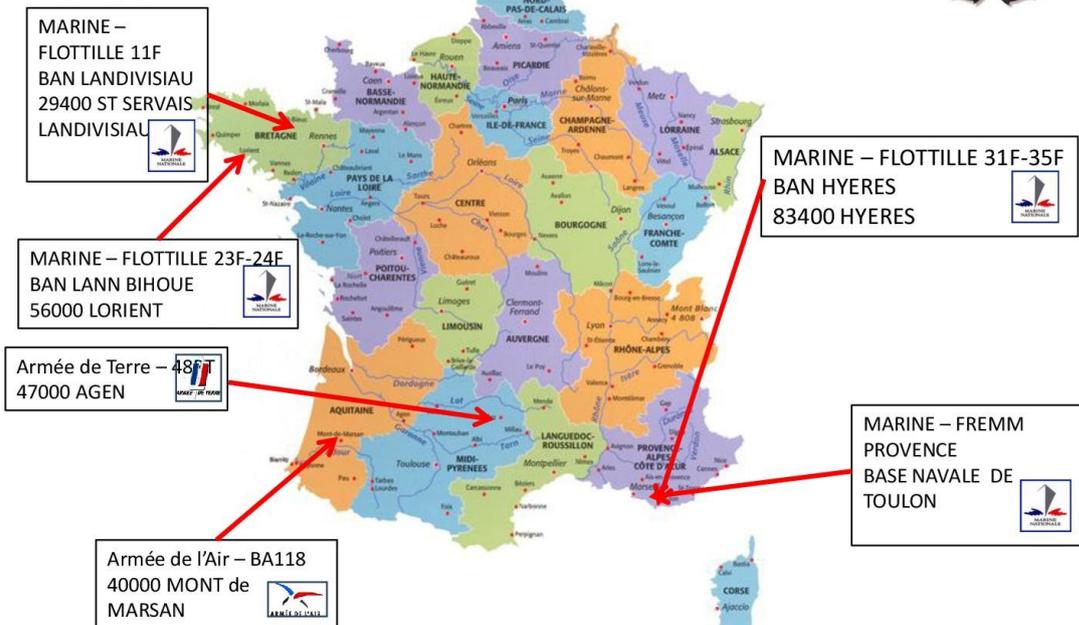
# Le dispositif en Lot-et-Garonne en octobre 2021



## Les CDSG de Lot et Garonne



## Partenaires des CDSG



Le 14 novembre 2019, à l'initiative du trinôme académique (IHEDN, DMD et DASEN), toutes les CDSG du département (une première en France) étaient réunies sur l'aérodrome d'Agen la Garenne aux côtés de leurs unités marraines qui présentaient leurs matériels et les circonstances de leur mise en œuvre opérationnelle en présence de la préfète, l'OGZDS-SO et du COMAR Bordeaux

Les 250 élèves ont ainsi pu approcher les matériels aériens Rafale Air, Rafale Marine, Caiman Marine, Tigre ALAT et discuter longuement avec les équipages comme avec les opérateurs des nombreux matériels terrestres déployés pour l'occasion



## Le dispositif Cadets de la Défense

A la différence des CDSG, qui s'inscrivent dans le temps scolaire, les Cadets de la Défense sont un **dispositif hors-temps scolaire, sur la base du volontariat**. Les centres Cadets, au nombre de 26, sont implantés au sein d'unités militaires et proposent à des jeunes âgés de 14 à 16 ans des activités à vocation éducative, ludique, sportive et citoyenne. Ces actions sont encadrées par des militaires d'active ou de réserve et des enseignants volontaires.

Regroupant une trentaine de jeunes qui se portent volontaires et qui sont sélectionnés pour leur motivation à s'inscrire dans ce programme, le dispositif est d'abord un outil de mixité sociale: il réunit des Cadets de différents établissements scolaires en cherchant l'application du principe de parité filles-garçons. Les Cadets portent une tenue uniforme pendant les activités.

Chaque centre Cadets se fonde sur un **partenariat entre l'unité militaire et le rectorat**. Ce dernier est généralement représenté par le directeur académique des services de l'éducation nationale (DASEN). Le contact initial entre la défense et l'éducation nationale est généralement conduit par le DMD (délégué militaire départemental), représentant de l'institution militaire au niveau du département.

Les Cadets de la Défense sont un dispositif reconnu légalement par la **Loi n° 2017-86 du 27 janvier 2017 relative à l'égalité et à la citoyenneté**.

### Le Lot et Garonne ne dispose encore de centre Cadet pour l'instant

Ce dispositif est à distinguer de celui des **Cadets de la Sécurité civile** institué par la **loi n°2004-811 du 13 août 2004 relative à la modernisation de la Sécurité civile**

La création des Cadets de la Sécurité civile s'inscrit dans le cadre de la promotion des valeurs de la République et des démarches citoyennes.

Ce dispositif se traduit par un partenariat étroit entre les établissements scolaires et les services d'incendie et de secours, sous couvert, dans chaque département, d'un accord entre le préfet et le directeur académique des services de l'éducation nationale.

En Lot-et-Garonne, une convention entre l'Inspection académique et le SDIS 47 permet d'organiser des classes de cadets de la sécurité civile, choisie comme option par les élèves, au sein de quatre collèges : André-Crochepierre à Villeneuve-sur-Lot, Lucie-Aubrac à Castelmoron, Jean-Rostand à Casteljaloux et Henri de Navarre à Nérac. Au sein de ces classes, les adolescents sont sensibilisés aux comportements de prévention, ce qui doit favoriser leur engagement ultérieur au sein de la sécurité civile.

*A noter également que le SDIS 47 développe un axe fort du volontariat parmi les jeunes collégiens et lycéens avec la création des sections des jeunes sapeurs-pompiers (JSP). Quatre sections existent déjà à Duras, Tonneins, Le Passage et Cancon, et deux autres sont en cours de création, à Fumel et Lavardac.*

*Le JSP bénévole et motivé, est initié aux techniques de lutte contre l'incendie et peut passer le brevet national de jeunes sapeurs-pompiers (BNJSP) qui permet de devenir sapeur-pompier volontaire (SPV) sans avoir à passer une période probatoire, c'est-à-dire une formation initiale.*